

# 14 Port-Gentil

## Travaux de construction de la route Port-Gentil-Omboue Déjà l'occupation anarchique du domaine public

FAE

Port-Gentil/Gabon

Si le projet routier continue d'évoluer, le phénomène des installations anarchiques semble ne pas préoccuper les autorités compétentes. Lesquelles préfèrent généralement, comme il a été constaté depuis toujours, attendre que des personnes s'établissent avant de venir ensuite parler de déguerpissement.

L'ON ne le dira jamais assez, la route est un facteur de développement. La voie de communication reliant Port-Gentil à Omboue ne fait pas exception à cette règle. Mais, comme d'habitude, l'Etat réagit à l'image du médecin après la mort. C'est-à-dire qu'il attend que les populations s'installent dans un espace pour exiger leur déguerpissement.

Il suffit de parcourir les premiers kilomètres du projet routier cité précédemment pour observer une occupation effrénée des espaces. L'on n'en voudra certainement pas aux petits commerces qui se développent au fur et à mesure que les travaux avancent. Car, c'est cela que l'on appelle "saisir des opportunités". On ne titillera pas, non plus, ceux qui ouvrent des espaces agricoles pour faire pousser quelques produits vivriers. Par les temps qui courent, et vu la cherté de la vie, on ne saurait les blâmer pour cette initiative.

Sauf qu'il est des provisoires qui finissent par devenir du définitif. Et des expériences du passé l'ont démontré. Au Gabon, l'on s'installe d'abord. Et plus le temps passe, l'on reven-



Photo : Sidonie Ambonguila

C'est le cas ici.



Photo : Sidonie Ambonguila

D'autres ont commencé le nettoyage de leurs parcelles.



Photo : Sidonie Ambonguila

Certains occupants font des jardins.



Photo : Sidonie Ambonguila

Des panneaux comme celui-ci ne dissuadent pas les occupants illégaux de terrain.

dique la propriété de la parcelle "squattée". C'est le cas de tous ceux qui ont entrepris des constructions le long de la nouvelle voie en construction.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que nombre d'entre eux sont en situation irrégulière. Et le Conseil départemental de Bendjé, qui est concerné,

devra batailler dur pour faire entendre raison à tous ceux qui, profitant des défaillances des services cadastraux, choisissent de mettre tout le monde devant le fait accompli, comptant sur le sacro-saint principe du premier occupant. Et le tour sera joué. En l'absence d'un officiel plan d'occupation des sols,

ces installations anarchiques poseront des problèmes à l'avenir, notamment lorsqu'il faudra intégrer les voiries et réseaux divers, les infrastructures communautaires (marchés et autres), les services de proximité (SEEG, Gabon Poste...), les commissariats et sans doute un ou deux camps de

police, sans oublier une éventuelle base de sapeurs pompiers. Et dire qu'il y a des riverains qui ont réussi le tour de passe-passe de déjà faire borner leur terrain, avec des dimensions hors du commun. Désormais dans la légalité (?), ils y érigeront bientôt villas et autres dépendances sans que

personne ne trouve à redire. Et dans quelques mois, voire quelques années, les nombreux problèmes rencontrés aujourd'hui dans la commune de Port-Gentil se reproduiront ici, probablement à une échelle encore plus grande. Comme si les leçons du passé ne servent jamais.

## Divertissement/Jardin municipal du front de mer Un parc d'attraction pour les tout-petits

Jean-Paulin ALLOGO

Port-Gentil/Gabon

AMÉNAGÉ il y a plusieurs années déjà, le parc d'attraction Léon-Mba, situé au carrefour éponyme, continue d'attirer de nombreux enfants pendant les week-ends et les vacances scolaires. Les adultes aussi.

Mais, ce jardin municipal n'est plus le seul site à attirer du monde en cette période des grandes vacances en cours de finition. Il y a désormais celui du front de mer, en face de l'hôtel Méridien Mandji. Les Portgentillais s'y rendent de plus en plus nombreux. Particulièrement les enfants à qui il est



Photo : JP Allogo

Vue d'un bungalow du parc d'attraction du front de mer.



Photo : JP Allogo

Les enfants s'adonnent à coeur joie.

dédié presque exclusivement. Ici, divers jeux leur sont proposés. Les bambins se divertissent sans se lasser.

En général, le divertissement ne prend fin qu'à la suite de l'intervention des

parents qui les accompagnent. Entre la conduite des voitures électriques, la montée ou la descente des collines en plastique, les balançoires et la traversée des toboggans, les tout petits ne ca-

chent pas leur satisfaction. «Nous nous éclatons à volonté ici», confie l'un d'eux. Le jardin municipal du front de mer est une réponse de l'Hôtel de Ville à la préoccupation des populations quant à sa len-

teur dans la multiplication des espaces d'attraction à travers la cité pétrolière. «Je peux avancer, sans aucun risque de me tromper, que la municipalité de l'île Mandji a réagi positivement en aménageant ce

nouveau jardin. C'est un très beau parc d'attraction pour les enfants», a souligné un parent, visiblement heureux de voir son garçonnet s'amuser avec les autres enfants de son âge.